

## APPEL D'OFFRES THEMATIQUE 2008

**Discipline(s) concernée(s) : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, MEDECINE, DROIT**

L'Observatoire national de l'enfance en danger vise à améliorer la connaissance des phénomènes de maltraitance envers les mineurs, à éclairer les débats et à aider à la prise de décisions en améliorant la situation des enfants et des adolescents et de leurs familles, en développant les pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge. Le développement d'études et de recherches s'inscrit parmi les principales missions de l'ONED au même titre que la mise en cohérence des données chiffrées en vue d'une meilleure coordination des interventions ; le recensement et l'évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge ; la participation au réseau des observatoires européens et la diffusion et la circulation des informations.

Le Conseil scientifique et le Conseil d'administration de l'ONED sont convenus de la nécessité de proposer chaque année un ou des appel(s) d'offres sur des questions déjà identifiées.<sup>(1)</sup>

L'ONED financera dans le cadre de son appel d'offres thématique 2008 des recherches sur les thématiques suivantes :

### **1 – La préparation des fins de mesures d'accueil physique et l'accompagnement des jeunes vers la vie adulte (16-21 ans)**

On constate ces dernières années la forte prévalence de l'accueil et du placement chez les jeunes précaires et un intérêt marqué des acteurs de la protection de l'enfance pour le devenir des jeunes qui leur ont été confiés. Ces observations mettent en exergue la nécessité d'interroger les moyens mis en œuvre afin de préparer le passage vers la vie autonome des jeunes pris en charge par les services de protection de l'enfance et leur accompagnement dans leur insertion sociale et professionnelle après la prise en charge.

L'Oned financera ainsi des recherches proposant une analyse des publics et des axes d'intervention retenus par des dispositifs spécifiques tels que les services de suites des établissements collectifs ou de placements familiaux, les maisons familiales rurales ou toute autre structure assurant le suivi de la scolarisation et de l'insertion des jeunes.

### **2 – L'évaluation des situations en protection de l'enfance (programme pluriannuel)**

L'Oned souhaite soutenir la création, la validation scientifique et la diffusion d'outils susceptibles d'aider les professionnels dans leur mission d'évaluation, lorsqu'ils doivent évaluer la situation d'enfants faisant l'objet d'une information préoccupante ou lors du réexamen d'une situation d'enfant faisant déjà l'objet d'une mesure de protection de l'enfance.

### **3 – La formation aux questions de protection de l'enfance chez les professionnels intervenant auprès des jeunes enfants (0-6 ans)**

La connaissance du système de protection de l'enfance est loin d'être assimilée par tous les professionnels amenés à travailler auprès de jeunes enfants (personnel de crèches, assistantes maternelles, enseignants, animateurs...). Par ailleurs, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance vient mettre l'accent sur la prévention et sur le repérage des troubles physiques, psychologiques, sensoriels et de l'apprentissage chez les enfants âgés de 0 à 6 ans.

L'Oned financera ainsi des recherches permettant :

- de mieux connaître les attentes sociales à l'égard de cette catégorie de professionnels ;
- d'analyser les dispositifs, les contenus et les pratiques de formation ;
- d'identifier et de comprendre le niveau de connaissance des professionnels en ce qui concerne le développement de l'enfant, les facteurs de risques chez l'enfant, l'identification des maltraitances et les procédures mises en œuvre dans des situations où l'enfant est identifié comme étant en danger.

### **MODALITES**

Les dossiers devront être réceptionnés au plus tard le **5 mai 2008** avant 17 heures à l'adresse suivante:  
**Monsieur le Directeur, ONED, 63 bis Boulevard Bessières, 75017 Paris.**

<sup>(1)</sup> Texte de l'appel d'offres ouvert et dossier téléchargeables sur le site [www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr)

Ils seront constitués des éléments suivants :

- Un dossier administratif et financier en 5 exemplaires.
- Dix exemplaires du texte du projet qui ne devra pas dépasser 10 pages (hors annexes). Police : Times New Roman taille 12 pour le corps du texte et 10 pour la bibliographie. Interligne : simple ou 1,5 ligne.
- Un résumé (une page, 1800 signes) en 20 exemplaires.

Chaque projet sera analysé par deux experts désignés par le Conseil scientifique de l'ONED. La commission scientifique de l'appel d'offres, présidée par le président du Conseil scientifique, le professeur Xavier Le Coutour, se réserve le droit d'auditionner les équipes présélectionnées qui devront être rattachées soit à un laboratoire de recherche, soit à une association ou à une fondation. Si tel était le cas, les auditions auraient lieu le **17 juin 2008**. La durée du projet ne pourra excéder 18 mois.

Après avis de la commission scientifique de l'appel d'offres, le Conseil d'administration du GIP Enfance en danger décidera de l'opportunité du financement.

La décision sera transmise aux équipes courant **juillet 2008**.